

BIBLIOTHEQUE
HISTORIQUE.

EXTÉRIEUR.

II^{me} LETTRE,

Sur la situation morale et politique de l'Italie.

Rome, 15 mars 1819.

Dans ma première lettre, je vous mandais, monsieur et cher ami, que l'Italie n'avait rempli qu'imparfaitement mon attente. Accoutumé à l'existence bruyante et animée de Londres et de Paris, la vie oisive qu'on mène ici m'avait d'abord déplu. Peu-à-peu ces premières impressions se sont affaiblies; bientôt j'ai commencé à sentir le prix des faciles jouissances que ce beau pays prodigue. J'ai même aujourd'hui de la peine à m'expliquer comment toutes ces générations héroïques dont on foule la poussière, ont vécu sous ce ciel si pur, dans ce climat si doux, comment des passions fortes et actives s'y sont agitées autrefois, et je m'étonne que les vainqueurs du monde soient sortis de la molle Ausonie.

En visitant les magnifiques vestiges que l'antiquité et le moyen âge y ont laissés de leur grandeur je retrouve aussi, d'autres traces non moins étonnantes: je veux parler de celles de la trop courte influence exercée par la France sur l'Italie. Vous ne sauriez imaginer tous les projets que votre

DCI
-85
1818-20



Capilla Alonso
Universidad Nacional de México



FONDO BIBLIOTECA PUBLICA
DEL ESTADO DE NUEVO LEON

dernier gouvernement avait conçu pour l'embellissement de Rome. Déjà on faisait des constructions nouvelles, et, dans le même moment, l'on s'occupait de protéger les anciennes contre les injures du temps; de tous côtés l'on fouillait cette terre qui renferme dans son sein des trésors plus riches encore, plus précieux que ceux qui sont enfouis dans le Nouveau-Monde. Depuis qu'elle est rentrée sous la domination de ses anciens maîtres, tous ces ouvrages ont été suspendus : *pendent opera interrupta*. Né Anglais, mais amateur passionné des arts, il m'est impossible de ne pas regretter que l'issue des événements militaires de 1814, soit venue interrompre le cours des grands et utiles travaux que votre ancien gouvernement avait ordonnés.

Ces travaux seraient-ils repris, si les projets qu'on attribue à l'Autriche, et dont je vous ai déjà rendu compte dans ma dernière lettre, étaient mis à exécution? J'en doute. Les descendants des Gaulois ont, il est vrai, montré plus de sollicitude que les Italiens eux-mêmes pour la conservation de l'héritage que ceux-ci ont reçu de leurs pères; mais il n'en est pas de même des Allemands : comme les peuples sortis autrefois des forêts de la Germanie, il semble qu'ils ne veulent posséder l'Italie que pour la dépouiller.

Vous sentez bien que l'arrivée de l'empereur en Italie a singulièrement accablé les bruits qui coururent sur le projet qu'on suppose à son cabinet de réduire les états romains à ceux qu'il possède déjà dans la Péninsule. Je n'ose pas trop vous assurer que ces bruits soient fondés, mais je puis vous garantir qu'ici les personnes les plus intéressées témoignent des alarmes. Quoi qu'il en soit, il est hors de doute qu'il existe des négociations importantes entre le gouvernement autrichien et celui du pape. Depuis que le prince de Meternich est à Florence, il ne se passe pas de jour qu'il ne reçoive un ou plusieurs courriers de Rome et

qu'il n'en expédie pour cette ville. Les affaires qui lui traitent dans ce moment, sont nécessairement d'une nature fort secrète; car tandis que tous les employés de la chancellerie restent inoccupés, il travaille jour et nuit avec deux secrétaires de son cabinet.

C'est le 5 mars que l'empereur a fait son entrée à Florence, où il est né et où il a passé une partie de sa jeunesse. La duchesse de Parme, qui l'avait précédé d'un jour, se rendit à sa rencontre à quelques lieues de la ville. En descendant de voiture, elle éprouva la plus vive émotion, et ses yeux se remplirent de larmes, lorsqu'elle aperçut son fils dans les bras de l'empereur. Cette scène toucha vivement les nombreux spectateurs qui en furent témoins. Le soir, ces augustes personnages se rendirent au spectacle: le petit prince portait le costume de palatin hongrois. Il est impossible d'exprimer les transports que leur présence excita.

Les destinées singulières de la duchesse de Parme agissent beaucoup sur l'imagination sensible du peuple de Florence. Sans être d'une beauté remarquable, cette princesse a de la fraîcheur et de l'éclat. Une mélancolie habituelle, que ses malheurs expliquent assez, répand du charme sur ses traits: on voit d'ailleurs à l'éclat de sa toilette et de ses manières qu'elle a été à l'école des dames françaises. Son fils est un bel enfant: il a le bas de la figure des princes de la maison d'Autriche, mais ses yeux qui sont coupés comme ceux de son père ont aussi quelque chose de leur étonnante vivacité. De toute part on se demande avec surprise pourquoi une cour aussi circonspecte que celle de Vienne fait voir cet enfant aux peuples de l'Italie. J'ignore encore s'il doit accompagner son aïeul dans la ville dont, en naissant, il avait été proclamé roi.

On y attend l'empereur dans quelques jours. Quoiqu'il ne soit accompagné d'aucune force militaire, cependant

comme ses troupes occupent toutes les garnisons de la haute Italie, les Romains comparent ce voyage à ces visites armées que les empereurs Gibelins faisaient quelquefois aux papes, pendant le moyen âge. Son séjour ici va être l'occasion de grandes fêtes : afin de subvenir à leurs frais, on a ouvert un emprunt et frappé des contributions extraordinaires. Dans ce moment, on est occupé d'éloigner tous les mendians qui remplissent ordinairement la route qu'il doit suivre. Vous voyez qu'on veut reproduire une partie des merveilles que Potemkin étalait aux yeux de Catherine II, lorsqu'elle parcourait ses récentes conquêtes de la Tauride.

L'empereur doit loger au Quirinal meublé par Napoléon avec la plus grande magnificence. Le pape l'a quitté, il y a quelques jours, pour se rendre au Vatican, dont on assure qu'il ne doit plus sortir, attendu que le Quirinal deviendra la demeure du souverain temporel. Toutes ces nouvelles sont, je le crois, un peu prématurées; et il est vraisemblable que l'exécution de ces projets, s'ils existent, est au moins ajournée à la mort de Pie VII. Les imaginations italiennes en sont cependant si préoccupées, que l'on attribue, peut-être avec raison, la plupart des démarches de la cour de Rome, aux craintes qu'elle en a conçues. Par exemple, le prince Corsini vient de se démettre des fonctions de sénateur; et l'on a dit que sa démission lui avait été demandée; que son origine toscane inquiétait le consistoire; que l'on craignait que son palais de Florence et les riches domaines qu'il possède dans le Grand-Duché ne donnassent trop d'action sur lui au cabinet autrichien. Vous savez que les fonctions de sénateur de Rome donnent nécessairement une grande influence à celui qui en est investi pendant la tenue des conclaves, puisqu'il exerce alors le pouvoir temporel dans tous les états romains.

Pendant que la cour de Rome se prépare à des fêtes qui rappelleront la magnificence du pontificat de Léon X, la cour de Naples, par une politique contraire, ne fait aucune espèce de préparatifs pour la réception de l'empereur qui doit s'y rendre en quittant les états du pape. On dirait qu'elle craint d'augmenter encore les séductions de ce beau pays, et d'offrir un nouvel appât à l'ambition de l'hôte redoutable qu'elle va recevoir.

Si je recueille quelques nouvelles données sur le but de son voyage, je m'empresserai de vous en faire part. Dans l'hypothèse même où il n'aurait pas toute l'importance qu'on lui attribue, il est incontestable que depuis que ce voyage est projeté, tous les cabinets italiens sont dans une grande activité. Il faut espérer que les stipulations que la politique va faire, ne seront pas exclusivement dans l'intérêt des princes, et qu'il y en aura quelques-unes dans celui des peuples. Ceux de l'Italie, après avoir participé pendant vingt ans aux divers mouvements de la France, sont retombés précisément dans la situation où ils étaient avant la révolution française. Aujourd'hui, comme alors, ils n'ont pour se consoler de tout ce qu'ils souffrent, que leur beau ciel qu'on ne peut leur prendre, leurs arts, leurs ruines et leurs souvenirs.

AFFAIRES DE L'ALLEMAGNE.

Frankfort, 19 mars.

M. Stourza, Grec attaché aux affaires étrangères de l'empereur Alexandre, mais qui paraît plutôt avoir formé ses opinions politiques à l'école des maîtres actuels de sa belle patrie qu'à celle de ses aînés, a été dernièrement provoqué en duel par deux étudiants d'Jéna. L'écrivain qu'il a publié contre les universités allemandes en particulier, et en général

contre les principes libéraux adoptés par la plupart des écrivains de la confédération est la cause de ce défi. Aussitôt qu'il lui a été signifié, il a répondu en français aux deux étudiants, qu'ayant écrit, pensé, et publié le pamphlet en question, par ordre de l'empereur Alexandre, il ne pouvait se battre en duel sans demander l'autorisation de son maître. A quoi les deux jeunes gens ont répondu, qu'attendu que M. Stourdzka, en déclarant qu'il écrivait, pensait et imprimait par ordre, déclarait nécessairement qu'il était une machine pensante, écrivante et imprimante, ils retiraient leur défi.

On s'occupe beaucoup dans ce moment de la disgrâce de M. le comte de Goltz, ministre de Prusse à la diète de Francfort : la cause en est assez plaisante. A une séance du mois dernier, il déposa par erreur sur le bureau, une note confidentielle de son cabinet. Malheureusement, cette note faisait connaître clairement quelques-uns des projets actuels et des projets futurs de la Prusse. Un des membres de la diète en ayant pris connaissance, il s'empressa de la communiquer à tous les ministres réunis, et aussitôt on eut une violente discussion. Des que ce fait fut connu du cabinet de Berlin, M. de Goltz reçut ordre de quitter Francfort. Il est remplacé par le baron d'Altenstein.

Les affaires de Bavière et de Bade ne sont pas encore réglées. Les gouvernements qu'elles intéressent paraissent craindre d'en aborder l'examen, de peur qu'elles ne soient entrées un sujet de division. La première fois que les envoyés de ces deux puissances ont voulu entretenir la diète de leurs débats, les ministres ont tous répondu qu'ils n'étaient pas en mesure de s'en occuper, attendu qu'ils n'avaient point à cet égard d'instructions de leurs cours respectives.

La soif de la liberté devient toujours plus ardente en Allemagne. Toutes les petites Russes que les gouvernements em-

ploient pour l'éteindre, ne font que l'allumer davantage. Ce n'est pas seulement en France que le nombre des ministériels diminue ; il en est de même en Allemagne et déjà le gouvernement bavarois n'a plus qu'une majorité douteuse dans les chambres qu'il vient d'instituer.

Wurtemberg, 14 mars 1819.

La situation politique de notre pays est très favorable à l'établissement de la liberté. Par nos discussions à l'égard de la constitution de 1815, et par la liberté de la presse qui, depuis un an, a été chaudement protégée par le Roi lui-même, il s'est répandu une masse de lumières dans tous les rangs de la société, qu'il sera désormais impossible d'antantir. Il y a deux jours, le Roi a réprimé une nouvelle ébullition de l'esprit militaire. L'éditeur de la nouvelle gazette de Stuttgart, le capitaine Saybold, s'était exprimé avec beaucoup de liberté et d'énergie à l'égard du système militaire en général. Cet article irrita un grand nombre d'officiers de l'armée; et comme plusieurs généraux se mirent à leur tête, un parti fut bientôt formé.

Dans une adresse au Roi, ils ne demandaient rien moins qu'une censure pour les journaux, du moins à l'égard des articles relatifs aux militaires, attendu, disaient-ils, qu'il était très-dangereux de chercher à déshonorer les appuis du trône et les défenseurs de la patrie. A cela le Roi répondit que la presse était libre dans ses états; que si des allégations mensongères étaient dirigées contre certaine classe de la société, elle devait les mépriser; que si, au contraire, ces allégations étaient justes, elle devait en profiter; que quant aux attaques calomnieuses dirigées contre les individus, elles seraient toujours réprimées par les tribunaux. Cette réponse, vraiment royale, désarma les ennemis de la liberté de la presse. Ainsi les pronostics de l'avenir sont plus rassurants que jamais.

LETTRE DE NAPOLEON.

à Son Altesse Royale le Prince de SUÈDE.

Dans un numéro précédent, nous avons mis sous les yeux de nos lecteurs les instructions données par Napoléon à un des secrétaires de son cabinet, envoyé en Pologne quelque temps avant l'ouverture de la campagne de 1812. Cette pièce indiquant clairement le but qu'il se proposait en portant la guerre au sein de la Russie, et les bases sur lesquelles il voulait assier la nouvelle balance politique de l'Europe. La lettre ci-jointe qu'il adressa presque à la même époque au prince qui règne maintenant en Suède, est une exposition précieuse de son système commercial; système que, pendant plusieurs années, il a appuyé de tous les moyens de force dont il disposait. Ces deux pièces réunies éclairent d'un nouveau jour cette grande figure isolée, placée entre la révolution qui a renversé le trône de la troisième race et la révolution qui l'a rétabli.

Fandra-t-il nous justifier de la publicité que nous donnons à cette lettre, et de celle que nous avons donnée à quelques autres pièces également émanées de Napoléon? Si, pour assurer leur repos, les gouvernements de l'Europe l'ont banni des deux mondes, aucun d'eux n'espère sans doute pouvoir le bannir du domaine de l'histoire. Car il suffit, pour en faire partie, d'avoir exercé une influence quelconque sur l'espèce humaine, soit qu'elle lui ait été utile, soit qu'elle lui ait été fatale. Nous ne chercherons donc pas à repousser ces vaines allégations de Bonapartisme reproduites quelquefois par des hommes qui n'osant confesser les véritables motifs de leur dépit contre nous, sont obligés de les déguiser sous des prétextes. De pareils reproches sont trop absurdes pour mériter une réfutation sérieuse: autant vaudrait nous accuser d'être ultramontains, parce que nous avons inséré le dernier concordat dans notre recueil, ou d'être les complices de cette foule d'administrateurs insouciés, par lesquels on a fait gouverner la France pendant plus de trois ans, et dont nous avons si souvent publié les actes.

Aux Tuileries, le 8 août 1811.

Monsieur le prince royal de Suède, votre correspondance particulière m'est parvenue. J'ai apprécié, comme la preuve des sentiments d'amitié que vous me portez et comme une marque de la loyauté de votre caractère, les communications que vous me faites. Aucune raison politique ne m'empêche de vous répondre.

Vous appréciez sans doute les motifs de mon décret du 21 novembre 1806. Il ne prescrit point de lois à l'Europe, il trace seulement la marche à suivre pour arriver au même but; les traités que j'ai signés font le reste. Le droit de blocus que s'est arrogé l'Angleterre nuit autant au commerce de la Suède, et aussi contraire à l'honneur de son pavillon et à sa puissance maritime qu'il nuit au commerce de l'Empire français et à la dignité de sa puissance.

Les prétentions dominatrices de l'Angleterre sont plus offensives envers la Suède. Votre commerce est plus maritime que continental; la force réelle du royaume de Suède est autant dans l'existence de sa marine que dans l'existence de son armée.

Le développement des forces de la France est tout continental. J'ai su créer dans mes états un commerce intérieur qui porte la vie et l'argent des extrémités de l'Empire au centre, et du centre aux extrémités par l'impulsion donnée aux industries agricole et manufacturière, par la rigoureuse prohibition des produits étrangers. Cet état de choses est tel que je ne sais pas si le commerce français aurait beaucoup à gagner par la paix avec l'Angleterre.

Le maintien, l'observance ou l'adoption du décret de Berlin, est donc, j'ose le dire, plus dans les intérêts de la Suède et de l'Europe que dans les intérêts privés de la France.

Telles sont les raisons que ma politique ostensible

peut opposer à la politique ostensible de l'Angleterre. Les raisons secrètes de l'Angleterre, les voici : elle ne veut pas la paix ; elle s'est refusée à toutes les ouvertures que je lui ait fait faire ; la guerre a agrandi son commerce et son territoire , elle craint des résutations. Elle ne veut pas consolider le nouveau système par un traité ; elle ne veut pas que la France soit puissante. Je veux la paix ; je la veux entière , parce qu'elle seule peut assurer les nouveaux intérêts et les états créés par la conquête. Je pense que sur ce point votre altesse royale ne doit pas différer de sentiments avec moi.

J'ai beaucoup de vaisseaux ; je n'ai point de marins. Je ne puis lutter avec l'Angleterre : pour l'obliger de faire la paix, il n'y a que le système continental qui puisse réussir ; je n'éprouve à cela aucun obstacle de la part de la Russie et de la Prusse ; leur commerce n'a qu'à gagner au régime prohibitif.

Votre cabinet se compose d'hommes éclairés. Il y a de la dignité et du patriotisme dans la nation suédoise ; l'influence de votre altesse royale dans le gouvernement est généralement approuvée ; elle trouvera peu d'obstacles à soustraire ses peuples à une soumission mercantile envers une nation étrangère. *Ne vous laissez pas prendre à des appâts trop flatteurs que vous présenterait l'Angleterre.* L'avenir vous prouvera que , telles que soient les révolutions que le temps doit produire , les souverains de l'Europe donneront des lois prohibitives qui les laisseront maîtres chez eux.

L'article III du traité du 24 février 1810 corrige les stipulations incomplètes du traité de *Frédérisham*. Il faut qu'il soit rigoureusement observé pour tout ce qui regarde les denrées coloniales. Vous me dites que vous ne pouvez vous passer de ces denrées , et que par défaut de leur introduction les revenus de vos douanes diminuent ; je vous donnerai pour vingt millions de denrées coloniales que j'ai

à *Hambourg* ; vous me donnez pour vingt millions de fer. Vous n'aurez point d'argent à exporter de la Suède ; cédex ces denrées à des marchands, ils payeront des droits d'entrées ; vous vous débarrasserez de vos fers. Cela m'arrangera. J'ai besoin de fer à *Avers* ; et je ne sais que faire des denrées anglaises.

Soyez fidèle au traité du 24 février ; chassez les contrebandiers anglais de la rade de *Gothenbourg* ; chassez les de vos côtes où ils trafiquent librement. Je vous donne ma parole que de mon côté je garderai scrupuleusement les conditions de ce traité. Je m'opposerai à ce que vos voisins s'approprient vos possessions continentales. Si vous manquez à vos engagements , je me croirai dégagé des miens.

Je désire m'entendre toujours amicalement avec votre altesse royale. Je verrai avec plaisir qu'elle communique cette réponse à sa majesté suédoise, dont j'ai toujours apprécié les bonnes intentions.

Mon ministre des affaires étrangères répondra officiellement à la dernière note que le comte d'Essex a fait mettre sous mes yeux.

Cette lettre n'étant à autre fin , je prie Dieu , monsieur le prince royal de Suède , qu'il vous tienne en sa sainte et digne garde.

NAPOLEON.